



**DELIBERATION**  
**COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER**  
**DEPARTEMENT DU CALVADOS**

**Séance du 21 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 16 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

**Nombre de Membres**

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

**Présents** : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL, Monsieur BLAIZOT

**Absents excusés** : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR  
Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER  
Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame LEBERTRE  
Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur BLAIZOT  
Madame TERRIER a donné pouvoir à Monsieur LEPORTIER

**Absents** : Monsieur LE BRETON, Monsieur COISEL

**Secrétaire de Séance** : Monsieur VIGNANCOUR

**24-023 RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

**Vu** l'article L2122-21-6 du code général des Collectivités Territoriales, qui autorise le Maire sous le contrôle du conseil municipal, d'exécuter les décisions dudit conseil, et notamment « de souscrire les marchés » ainsi, le cas échéant, que les avenants ;

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération n° 22-072 autorisant Monsieur le Maire à lancer un marché de maîtrise d'œuvre ;

**Vu** la consultation des entreprises relative aux marchés de travaux en procédure adaptée publiée le 18 décembre 2023, pour une remise des offres le 26 janvier 2024 ;

Considérant l'analyse des offres reçues, faite par le Maître d'œuvre ci-dessous

LOT	ESTIMATION HT	Entreprise proposée	Offre proposée HT		Observation
LOT 01 - GROS OEUVRE - DEMOLITION	50 785,00 €	ABSCIS BERTIN	53 815,41 €	5,97%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base et de demander d'adhérer à des agencements du marché concernant les PSE01 et 02
LOT 02 - MENUISERIES	215 300,00 €	SV MIROITERIE	221 136,74 €	2,71%	Il est proposé à la commission

EXTERIEURES ALU					de retenir l'offre de base
LOT 03 - DOUBLAGE - PLATRERIE - MENUISERIES INTERIEURES	106 500,00 €	FOUQUES BRANCHE BATIMENT	135 335,71 €	27,08%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base ajustée
LOT 04 - PLAFOND SUSPENDU	57 000,00 €	SARL QUALI PROFIL	56 225,40 €	-1,36%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base et variante
LOT 05 - PEINTURE	30 000,00 €	GILSON	25 881,00 €	-13,73%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base
LOT 06 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	85 650,00 €	SAS CELFY	58 239,58 €	-32,00%	Il est proposé à la commission de retenir l'offre de base
LOT 07 - ELECTRICITE	24 500,00 €	0	24 500,00 €	0,00%	Il est proposé à la commission de
LOT 08 - CARRELAGE	12 500,00 €	0	12 500,00 €	0,00%	Lot infructueux - à relancer
<i>Estimation HT</i>	582 235,00 €	<b>TOTAL HT</b>	<b>587 633,84 €</b>		0,93%
TVA 20%			<b>117 526,77 €</b>		
<b>Total TTC</b>			<b>705 160,61 €</b>		

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la passation des marchés de travaux relatifs à la rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Thomas DUPONT-FEDERICI**

